



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-TROIS AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 avril 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (14) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Estelle VERDIER, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Jérémy BROUSSEAU, Emilie BRUNET, François MARGUERET, Bouchra CHOMBART,

Procuration (1) : Emmanuel PIEGAY à Claude CHARBONNIER ;

Estelle VERDIER a été élue secrétaire de séance.

N°2026/031-23/04

Objet : ADMINISTRATION GENERALE : Désignation du correspondant DEFENSE

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Conformément au courrier N°PREF74-BRCE-2026-0106 en date du 13 avril 2026 de Madame la Préfète de Haute-Savoie, à la suite des élections municipales, il appartient à chaque commune de procéder à la désignation du « correspondant défense ».

Ce dispositif, prévu par la circulaire du Premier ministre du 2 août 2000, concourt au développement du lien entre la Nation et ses armées au niveau local. Le correspondant défense (CORDEF) est un élu désigné en conseil municipal pour être l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et préfectorales en matière de défense et de sécurité nationale au niveau communal. Il constitue un maillon essentiel du réseau départemental animé par la délégation militaire départementale (DMD) de la Haute-Savoie.

La mission du correspondant défense s'articule autour de 3 axes

- La politique de défense
- Le parcours citoyen
- La mémoire et le patrimoine

Il est un relais d'information vers les citoyens sur la politique de défense de la France, il contribue à la sensibilisation des jeunes générations à la défense et assure un rôle, pédagogique quant au devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité

*Entendu l'exposé de Monsieur Claude CHARBONNIER,
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vu l'article le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-21 ;

Vu l'article L.2122-18 du CGCT

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune ;

Vu l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relative aux correspondant défense

- > **DECIDE de nommer Mireille CHAPUS correspondant défense**
- > **AUTORISE le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier**

*Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Le Maire,
Claude CHARBONNIER*

Le secrétaire de séance
Estelle VERDIER



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 28/04/2026
ET PUBLICATION LE 28/04/2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026031
Objet :	CORRESPONDANT DEFENSE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de représentants
Identifiant unique :	074-217400035-20260423-DEL2026031-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260423-DEL2026031-DE-1-1_0.xml	text/xml	843 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.031 CORRESPONDANT DEFENSE.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260423-DEL2026031-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	98 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 avril 2026 à 10h15min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 avril 2026 à 10h18min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 avril 2026 à 10h18min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 avril 2026 à 10h18min28s	Reçu par le MI le 2026-04-28